



### PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE (P.A.S.H.)

Sous-Bassins Hydrographiques de la MEUSE AMONT et de l'OISE

**P.A.S.H. DE LA MEUSE AMONT REALISE PAR LES ORGANISMES D'EPURATION AGREES CONCERNES :**

- Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Etudes Techniques et Economiques - Région de Charleroi-Thuin
- Intercommunale Namuroise de Services Publics

**P.A.S.H. DE L'OISE REALISE PAR L'ORGANISME D'EPURATION AGREE CONCERNE :**

- Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Etudes Techniques et Economiques - Région de Charleroi-Thuin

**PASH DRESSES PAR :**

- La Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.)

Par délégué pour délivrance de copie conforme,

**VU POUR ETRE ANNEXE AUX ARRETES DU GOUVERNEMENT WALLON ADOPTANT LES PASH DE LA MEUSE AMONT ET DE L'OISE**

Namur, le 29 JUIN 2006

Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme

Le Ministre-Président

**Benoît LUTGEN** **Elio Di Rupo**

#### Informations gérées par la S.P.G.E. :

##### REGIMES D'ASSAINISSEMENT

**Assainissement collectif, précisé selon les affectations au PDS (\*)**

de 2.000 EH et plus (Ia)

de moins de 2.000 EH (Ib)

**Assainissement autonome**

Assainissement autonome (II) :

Assainissement autonome communal (IIb) :

Assainissement transitoire (III) :

##### RESEAU DE COLLECTE ET D'EGOUTTAGE

**Cas généraux**

Station de pompage

Collecteur sous pression

Collecteur gravitaire

Egout sous pression

Egout gravitaire

**Cas particuliers**

**TRAITEMENT DES EAUX USEES**

Station d'épuration

Station à statut particulier

**AUTRES PROBLEMATIQUES**

Déménagement - Exhaure

Bassin d'orage

#### Informations externes à la S.P.G.E. :

##### SOURCE DGRNE

**Eaux souterraines** (Mise à jour : 1/100/2005)

Captage public

Zones de protection de captage arrêtées

Prévention rapprochée (Ia)

Prévention éloignée (Ib)

Surveillance (II)

**Eaux de surface** (Mise à jour : 01/09/2002)

Navigation

3ème catégorie

non classé

**Zone de baignade** (Mise à jour : 14/09/2004)

Point ou zone de baignade

Zone amont de baignade (cours d'eau)

**Donnée environnementale** (Mise à jour : 24/03/2005)

Nature 2000

**Limite naturelle :**

Sous-bassin hydrographique

##### SOURCE DGATLP

**Plan de secteur** (Mise à jour : 09/10/2004)

Les zones ou l'application des différents régimes d'assainissement sont issues de la base de données des plans de secteur.

Les zones destinées à l'urbanisation reprises au PASH n'entraînent pas de responsabilité de la DGATLP.

L'utilisation de nouveaux fonds de plans IGN peut entraîner des imprécisions quant aux zones destinées à l'urbanisation.

**Limite administrative**

Limite communale

##### SOURCE IGN

**Fond de plan IGN** (Mise à jour : 29/01/2006)

40/1 Limite de planche IGN (1/10.000)

Remarque : le document peut présenter des fonds de plan établis à différentes époques et selon différentes techniques.

Autorisation de reproduction : convention TS 0394

Origine des données cartographiques : MRP-DGRNE - MRP-DGATLP - IGN

Traitement des données : CEA et SPGE

